

Paris, le 4 novembre 2009

Monsieur le Président, Madame la Présidente,

Vous le savez, l'aide « Zéro charges » a été instaurée le 19 décembre 2008 dans le cadre du Plan de relance de l'économie afin d'aider les très petites entreprises à poursuivre leurs embauches dans un contexte économique dégradé. Cette mesure a connu un véritable succès puisque plus de 600 000 embauches en ont déjà bénéficié depuis le début de l'année.

Ce succès tient pour beaucoup à la simplicité et à l'efficacité du dispositif. Simple, puisque toutes les embauches sont concernées, en CDD et CDI, à temps plein comme à temps partiel. Efficace, car ce dispositif est ciblé sur les entreprises et les emplois les plus fragiles. Au niveau du smic, la petite entreprise est exonérée de toute charge patronale, c'est donc une incitation forte pour que, dans la crise, les TPE n'arrêtent pas d'embaucher.

Compte tenu de ces résultats positifs, et afin de poursuivre le soutien aux embauches dans la perspective de la reprise, le Gouvernement a décidé de prolonger ce dispositif pour toutes les embauches réalisées jusqu'au 30 juin 2010 (au lieu des seules embauches de 2009) et pour une durée pouvant aller jusqu'à douze mois à compter de la date d'embauche (au lieu d'une durée ne pouvant excéder le 31 décembre 2009). Concrètement, cela signifie qu'une embauche réalisée, par exemple, en mai 2009, pourra continuer à bénéficier de l'aide jusqu'en mai 2010 si le salarié est toujours présent dans l'entreprise, tandis qu'une embauche réalisée en juin 2010 pourra en bénéficier jusqu'en juin 2011 au plus tard.

Le succès de cette prolongation dépendra de la capacité des très petites entreprises à se l'approprier très rapidement.

Comme nous l'avions fait en début d'année, les entreprises concernées recevront à nouveau d'ici à un mois un dépliant d'information précisant les modalités de cette prolongation de « Zéro charges ». Le site Internet (www.zerocharges.fr) sera également actualisé.

Une fois encore, votre organisation est un relais essentiel pour communiquer le plus largement possible sur l'existence de cette aide et ses nouvelles modalités.

Nous comptons sur votre aide et nous serons à vos côtés pour soutenir vos initiatives.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Madame la Présidente, à l'assurance de notre considération distinguée.



Christine LAGARDE
Ministre de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi



Patrick DEVEDJIAN
Ministre chargé de la Mise
en œuvre du plan de relance



Laurent WAUQUIEZ
Secrétaire d'État
chargé de l'Emploi